

Description

Introduction

En tant qu'agricultrice ou agriculteur (DAP), tu planifies, réalises et commercialises des productions agricoles végétales ou animales de manière durable et compétitive. Tu cultives des céréales, du fourrage et des plantes sarclées (betteraves, pommes de terre, maïs, choux, etc.) et/ou tu élèves des bœufs, porcs, etc. Tu gères les aspects administratifs, financiers et réglementaires de ton activité. Tu peux aussi exploiter des sources d'énergies renouvelables: biomasse (résidus agricoles, déchets verts, fumier, lisier, bois, etc.), agri-photovoltaïque ou stockage de carbone dans les sols.

Tâches principales

- effectuer le traitement et la fertilisation du sol, prévenir et combattre les maladies, les parasites ainsi que les mauvaises herbes ;
- connaître les plantes agricoles cultivées, les cultiver, les entretenir, les récolter et les commercialiser ;
- détenir, soigner, évaluer, élever et commercialiser les animaux (en particulier des bœufs, des porcs, des vaches laitières et des chevaux) dans le respect des dispositions en matière de protection des animaux ;
- obtenir des produits d'origine animale (lait, viande) et les commercialiser ;
- saisir et évaluer des données économiques concernant la production ;
- interpréter des résultats comptables, déterminer des investissements.

Lieux de travail

- entrepreneur indépendant ;
- entreprises d'élevage ;
- entreprises de culture céréalière ;
- entreprises de travaux agricoles.

Profil recommandé

- avoir une bonne condition physique ;
- aimer travailler dans la nature ;
- aimer le contact avec les animaux ;
- être disponible et accepter les horaires de travail atypiques ;
- s'intéresser aux opérations de gestion et à l'organisation d'entreprise ;
- être prêt à se former tout au long de la vie.

Informations

Type	DAP
Durée	3 an(s)
Régime	Plein temps
Langues	Allemand
Chambre	Chambre d'Agriculture
Lycées	Lycée technique agricole
Hashtags	#plant, #carefor



Permalien: <https://shapeyourfuture.lu/fr/formations/dap-ag>

Document généré automatiquement depuis shapeyourfuture.lu — les valeurs réglementaires (indemnités, SSM, Index) peuvent évoluer.

Conditions d'accès

avoir réussi une classe de 5AD ou une classe de 5P avec au moins 45 modules réussis sur 54

Passerelles

à la formation menant au DT Agriculture

Partenaires



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse



**YOU'LL
NEVER
WORK
ALONE.**



CHAMBRE DES SALARIÉS
LUXEMBOURG